

Image not found or type unknown



Restitution de bationalité nationalité

Par **youks**, le **05/04/2011** à **22:27**

Bonjour,rnrn je suis né français en Algérie en 1958 donc français et depuis j'y réside! je désire que ma nationalité me sois restituée! car on ne m'a pas demandé mon avis lors de la convention signe entre la France et le gouvernement algérien.rn conseillez-moi svp!rnrn merci

Par **mimi493**, le **05/04/2011** à **23:46**

En 1958, tous les Algériens étaient Français. Ils ont perdu la nationalité lors de l'indépendance dans la majorité des cas.rnVous êtes resté Français, sirn- vous étiez Français de statut civil de droit communrn- votre père a fait la reconnaissance de la nationalité française rnA vous de prouver que vous êtes dans un de ces cas